

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 254

présenté par

M. Reynès, Mme Dalloz, Mme Lacroute, M. Sermier et M. Vitel

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.